



# PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Bulletin n°111

Information « coronavirus »

Point de situation COVID-19– Saint-Martin et Saint-Barthélemy  
Semaine du lundi 1 au dimanche 7 mars 2021

## Situation sanitaire :

### Saint Martin :

Pour la semaine du 1er au 7 mars 2021 (semaine 09), **on dénombre 28 nouveaux cas sur le territoire de Saint-Martin contre 26 en semaine 08**. En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, **cela porte à 1 602 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés sur le territoire**.

**Des cas isolés de variants sont toujours détectés sur Saint-Martin :** cette semaine 3 nouveaux cas de variant 20I/501Y.V1 (variant anglais) du SARS-CoV2, et 4 cas de variants Sud-Africain ou Brésilien (20H/501Y.V2 ou VJ/501Y.V3).

### Saint-Barthélemy :

**Le nombre de nouveaux cas est de 58** (contre 62 en semaine 08). **Cela porte à 712 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés**.

**Cette semaine 2 nouveaux cas de variant 20I/501Y.V1 (variant anglais) du SARS-CoV2 ont été détectés à Saint-Barthélemy**, ce qui confirme une circulation autochtone à bas bruit, du variant.

## Hospitalisés et décédés

Le CH Louis-Constant Fleming reste très mobilisé pour la gestion de la crise. Au 10 mars, **5 patients confirmés Covid sont hospitalisés** dans le service de médecine de l'établissement.

**On déplore, cette semaine le décès d'une personne de 90 ans** de Saint-Barthélemy porteur du covid.

## Nombre de tests

**À Saint-Martin :** 721 Tests supplémentaires ont été réalisés en semaine 09 (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 23 102 tests enregistrés<sup>1</sup>.

**Point d'actualité :** Le drive installé à Marigot (derrière le Mac Donald) reste ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 11h. Le drive porté par la croix rouge, accessible à Hope Estate, est réservé aux voyageurs et aux touristes hébergés côté français. Il propose des tests PCR le matin, de 8h à 11h puis des tests antigéniques à partir de 11h30 jusqu'à 14H00 et le samedi de 8h à 12h pour les tests PCR et antigéniques.

La capacité de prélèvement de test PCR pour Saint-Martin, cette semaine, est de 150 par jour pour les deux drives (Marigot et Hope Estate).

<sup>1</sup> Tient compte de la mise à jour des données SIDEP en semaine 08

\*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil de vigilance du taux d'incidence de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

L'institut Pasteur de Guadeloupe, qui traite les tests PCR réalisés à Saint- Martin, sera fermé le vendredi 2 avril (vendredi saint), samedi 3 et le lundi 5 avril (lundi de Pâques). Les drives d'Hope Estate et de Mc Donald le seront également. Chacun est appelé à s'organiser en conséquence. Les cas contact et/ou les personnes devant être hospitalisées sont invités à se rapprocher du Laboratoire Bio Pôle Antilles au 05 90 77 68 88.

**À Saint-Barthélemy :** 1 030 Tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 20 412 tests enregistrés<sup>2</sup>.

Le drive installé à Saint Jean reçoit sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 15h pour les tests PCR et Antigéniques, le samedi de 8h à 12h pour les antigéniques et de 8h à 10h pour les PCR. Sa capacité de test PCR est de 150 prélèvements par jour.

Le drive sera ouvert le vendredi 2 et samedi 3 avril et fermé le lundi 5 avril (pâques).

### Suivi des indicateurs

**L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place pour la surveillance du déconfinement :**

*-Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active.*

*-Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / le nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.*

#### À Saint-Martin,

Les indicateurs épidémiologiques montrent une situation stable cette semaine par rapport à la semaine dernière, mais confirment néanmoins que le virus continue de circuler activement sur le territoire.

- Le taux d'incidence hebdomadaire supérieur au seuil d'alerte\* est stable par rapport à la semaine dernière et s'établit à **78/100 000 habitants** en semaine 09 contre 73/100 000 habitants semaine 08.
- Le taux de positivité hebdomadaire, **de 3,9%**, est stable par rapport à la semaine dernière, (vs 3,2% en S08) et reste inférieur au seuil de vigilance\*.

**La stabilité des indicateurs doit nous encourager à poursuivre les efforts**, sachant que cette semaine les plus de 65 ans sont la classe d'âge qui a le taux le plus élevé avec 2 595/100 000 habitants.

**Au 9 mars, il n'y a pas de cluster actif sur le territoire.**

#### À Saint-Barthélemy,

- Le taux d'incidence est de **592/100 000 habitants** versus 633/100 000 en semaine 08. La classe d'âge présentant le taux d'incidence le plus élevé est celle des 45-64 ans (721/100 000 hab).
- Le taux de positivité est stable et supérieur au seuil de vigilance\* avec un taux de **5,33%** (vs 6,1% en semaine 08).

Au 9 mars, aucun nouveau cluster n'a été enregistré

---

2 \* point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

## Préconisations

La détection précoce des cas positifs, reste une priorité pour les équipes de la cellule RIPOSTE en charge du contact-tracing et est un gage de réussite dans la rupture rapide des chaînes de transmission de la maladie, tout comme le respect des gestes barrières et des mesures d'isolement. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux, amicaux) ou la sphère professionnelle.

***Le virus en mutation, présent sur l'île, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour le variant anglais et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.***

Concernant les variants, la levée de l'isolement n'est plus conditionnée, pour les cas confirmés, à l'obtention d'un résultat de test négatif. La fin de l'isolement doit s'accompagner du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% et du strict respect des mesures barrière et de la distanciation physique durant les 7 jours suivant la levée de l'isolement, en évitant les personnes à risque de forme grave de Covid-19 et en favorisant, dans la mesure du possible, le télé travail.

## Vaccination

### Saint-Martin :

**La vaccination continue à Saint-Martin et concerne les personnes de plus de 75 ans et désormais les personnes de tous âges atteintes d'une maladie chronique ou d'obésité.** Les professionnels de santé au sens large (soignants des établissements et libéraux, administratifs des établissements de santé et médico-sociaux, transporteurs sanitaires, pompiers) sont aussi invités à se faire vacciner.

La vaccination via le vaccin Astra Zeneca commence cette semaine sur le territoire. Il est réalisé en ville par les médecins traitants, les pharmaciens, les infirmiers et les sages-femmes. Le centre de vaccination, pour le vaccin Pfizer Bio NTech se situe toujours à l'hôpital Louis Constant Fleming et reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi, le matin et l'après-midi.

Depuis le démarrage de la campagne de vaccination, le 13 janvier, **816 personnes ont reçu leur première injection et 191 personnes ont reçu leur deuxième injection.**

### Saint-Barth :

**Sur Saint-Barthélemy, la vaccination est réalisée depuis le 21 janvier pour les mêmes publics prioritaires qu'à Saint-Martin, sur rendez-vous, au centre médico-social.**

**Le vaccin Astra Zeneca est aussi disponible cette semaine à Saint-Barthélemy en ville.**

Depuis le démarrage de la campagne de vaccination, **312 personnes ont reçu leur première injection et 120 personnes ont reçu leur deuxième injection.**

### Modalités d'enregistrement pour la vaccination :

**Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes dans les îles du nord sont :**

- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e-RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Sante.fr ;
- Une inscription via son médecin traitant ;

- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

### Conseils à la population

**La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74**, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. Ces personnes sont appelées à fortement privilégier les tests PCR plutôt que les tests antigéniques, réputés moins sensibles.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone.

En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et Santé Publique France, elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.